

Enquête de Santé, Belgique, 2018 (Information aux communes)

L'enquête de santé s'invite chez nous !

Notre commune a été sélectionnée pour contribuer à la prochaine Enquête nationale de Santé qui se déroulera tout au long de l'année 2018 !

Ne vous étonnez pas si vous êtes sollicités pour y participer!

Une Enquête de Santé publique : dans quel but ?

L'Enquête porte sur l'état de santé et les conséquences que les éventuels problèmes peuvent avoir sur la vie quotidienne. Elle s'intéresse à la consommation de médicaments, le recours à la médecine préventive, l'utilisation des services de soins et leur accessibilité pour les différents groupes socio-économiques de la population. Une série de questions porte également sur les habitudes de vie en relation avec la santé. Cette collecte d'informations permet de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le bien-être de la population.

A qui s'adresse cette Enquête ?

L'édition **2018** de l'Enquête de Santé vise à sonder un échantillon de 11 000 personnes à travers tout le pays entre janvier et décembre de cette année. Pour que l'échantillon soit le plus représentatif possible de l'ensemble de la population, environ 6.000 ménages sont tirés au sort à partir du Registre National dans 158 communes belges, elles-mêmes sélectionnées au hasard dans les trois régions du pays. Votre ménage pourrait donc faire partie de ce tirage aléatoire!

Cette enquête de grande envergure s'adresse sans distinction à toute personne qui réside en Belgique, quel que soit son âge, sa nationalité ou son état de santé.

Quelles sont les garanties de confidentialité ?

L'enquête de santé a été scrupuleusement examinée et légalement autorisée par la **Commission de Protection de la Vie Privée**, un organe de contrôle indépendant chargé de veiller à la protection de la vie privée des citoyens et de la sécurité des informations lors du traitement de données à caractère personnel et a également reçu un avis favorable du **Comité d'Ethique** d'une université belge.

Les réponses récoltées par le biais de l'enquête sont confidentielles et anonymes. Les enquêteurs sont tenus au secret professionnel et se sont engagés formellement à une confidentialité absolue. L'identité des participants n'est pas connue des scientifiques qui effectuent les analyses statistiques. Les résultats sont rapportés de telle manière qu'il est impossible d'identifier les individus qui ont pris part à l'étude.

Qui est responsable de l'enquête de santé ?

Cette enquête est initiée et réalisée avec le soutien des autorités compétentes en matière de santé au niveau du Gouvernement Fédéral, des Communautés et des Régions. La supervision de l'enquête est assurée par un Conseil Scientifique indépendant. L'Enquête est organisée sous la responsabilité l'Institut Scientifique de Santé Publique. Cet Institut a fait appel à la Statbel, l'office belge de statistique, pour les enquêtes sur le terrain.

Pour de plus amples informations... :

Les premiers résultats de l'Enquête 2018 devraient être disponibles dès la fin de l'année 2019. Les analyses permettront d'obtenir une bonne image de la santé de la population de Belgique, de suivre l'évolution de la situation sanitaire du pays et d'établir des comparaisons au niveau international.

Des informations supplémentaires et les résultats des enquêtes précédentes peuvent être consultés sur le site Internet de l'Institut Scientifique de Santé Publique à l'adresse: www.enquetesante.be